

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°301 DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

EVASION À LA MAISON CENTRALE P.3

Qu'en est-il du cas Claude Pivi ?



Édito à vue d'Aigle

Une attaque surprise et des inquiétudes légitimes !

Alors que l'on s'y attendait le moins, des individus lourdement armés ont attaqué la Maison centrale de Coronthie dans la nuit du vendredi 03 au samedi 04 novembre 2023, pour en extraire quatre des onze accusés dans les événements tragiques du 28 septembre 2009: Moussa Dadis Camara, Moussa Tiégboro Camara, Blaise Goumou et Claude Pivi. Les trois premiers ont par la suite été repris et reconduits en prison... P.2

AN 65 DE L'ARMÉE P.4



A la rencontre du colonel à la retraite Frébory Camara

FONCTION PUBLIQUE P.5



Dr Moussa Fofana fait des observations sur les dossiers à fournir

SÉNÉGAL P.6



Une deuxième bataille perdue par Macky Sall face à Sonko

TUERIES DE ZOGOTA P.7

Les avocats des victimes saisissent la justice française

CEDEAO

Un soutien français accru pour restaurer la démocratie en Afrique de l'ouest P.2

NÉGOCIATIONS SALARIALES P.4

Ce que Faya Millimouno du BL recommande aux autorités

Édito à vue d'aigle



Une attaque surprise et des inquiétudes légitimes !

A lors que l'on s'y attendait le moins, des individus lourdement armés ont attaqué la Maison centrale de Coronthie dans la nuit du vendredi 03 au samedi 04 novembre 2023, pour en extraire quatre des onze accusés dans les événements tragiques du 28 septembre 2009: Moussa Dadis Camara, Moussa Tiégboro Camara, Blaise Goumou et Claude Pivi. Les trois premiers ont par la suite été repris et reconduits en prison. Seul le dernier était introuvable au moment où nous mettions sous presse. Mais cette tentative d'évasion ou d'exfiltration amène bon nombre de Guinéens à se poser des questions. Les avocats sont les premiers à faire part de leur vive inquiétude. Intervenant le samedi 4 novembre sur les ondes de la radio Espace FM, Me Sovogui, avocat de Moussa Tiégboro Camara, a soutenu que son client ne s'est pas évadé mais qu'il a plutôt été enlevé par des inconnus.

Contacté à chaud par le site Guineenews, Me Alpha Amadou DS BAH, un des avocats de la partie civile, a lui aussi confié ceci : « C'est avec beaucoup de stupeur et d'inquiétude que nous avons appris ce matin l'évasion spectaculaire de Moussa Dadis Camara et 3 de ses coaccusés. Nous sommes assez inquiets de cette évasion d'autant plus que les parties civiles sont en insécurité totale. Les parties civiles vont se sentir en insécurité totale tant que ces accusés-là ne sont pas ramenés à la Maison centrale. Parce que nous craignons des représailles contre celles qui sont passées à l'audience à la barre. Nous craignons pour leur sécurité... Nous demandons que le gouvernement fasse tout ce qui est nécessaire afin de traquer ces fugitifs et de les ramener à la Maison centrale de Conakry pour rassurer les victimes et pour que le procès continue de façon sereine »

Ceux qui ont témoigné au procès ne sont pas en reste. C'est le cas de l'ex-Premier ministre, Louncény Fall, qui, dans l'émission Mirador de FIM FM du lundi 06 novembre 2023, a estimé que les témoins au procès doivent bénéficier d'une protection. « Vous savez que nous les victimes, surtout ceux qui ont témoigné, je pense que tout le monde le savait, on avait pensé qu'il y aurait une protection pour les victimes, comme ça s'est fait un peu partout. C'est évident que ceux qui ont témoigné doivent bénéficier d'une protection, c'est évident. Cette opération qui s'est passée, c'est une opération, bon, ça a été mené avec la surprise, et on parle de complicité aussi certainement, mais il faut mettre sur le compte de la surprise. Et les attaques par surprise, généralement, ça arrive un peu partout dans le monde. Et donc c'est le commentaire que moi je peux faire », a déclaré l'ex-Premier ministre et président de Union Nationale des Patriotes du Guinée (UNPG).

Kéfina Diakité

L'Aigle Infos

Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

Administrateur Général & Directeur de Publication

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Rédacteur en Chef
Ali Badara Condé

Secrétaire Général de la Rédaction
Sékou Condé

Comité de Rédaction

Ali Badara Condé, Sammel M'Bemba, Samory Kéita, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Mamadou Saidou Barry, Mohamed Lamine Camara, Sékou Condé

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement,

Annonces et Pub

Mohamed Lamine Camara
654 75 56 50

Imprimeur
Arbaba Barry
628463493

Imprimerie
Le Scribe

Distribution
L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

Mohamed Lamine Camara

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

DIVERS

CEDEAO

Un soutien français accru pour restaurer la démocratie en Afrique de l'ouest

La France augmentera son soutien à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) pour restaurer la démocratie dans cette région frappée par de récents coups d'Etat, a déclaré vendredi la ministre française des Affaires étrangères à Abuja.



Catherine Colonna était en visite au Nigeria, qui assure actuellement la présidence de la Cedeao, pour discuter de la coopération bilatérale et de la sécurité régionale à l'heure où l'insécurité au Sahel s'aggrave. La France a mis fin à ses opérations militaires anti-djihadistes au Mali et au Burkina Faso et a récemment commencé à retirer ses troupes du Niger. Dans ces trois pays, des juntes militaires ont pris le pouvoir suite à des coups d'Etat.

Les transitions vers la démocratie sont bloquées au Mali et au Burkina Faso. Au Niger, launte au pouvoir a également rejeté les demandes de la Cedeao de rétablir immédiatement l'ordre constitutionnel, et insiste sur la mise en place d'une période transitoire de maximum trois ans. La Cedeao a imposé des sanctions au Niger et a menacé d'intervenir militairement si nécessaire.

A Abuja, Catherine Colonna a déclaré avoir discuté avec son homologue nigérian Yusuf Tuggar du soutien à apporter à la Cedeao pour rétablir l'ordre constitutionnel au Mali, au Burkina Faso et au Niger. « Nous constatons que les calendriers de transition n'ont pas été respectés et que l'insécurité s'aggrave », a-t-elle déclaré. « Nous devons faire mieux et nous serons là pour soutenir les efforts de la Cedeao. La situation

ne peut pas rester en l'état sans nuire à l'avenir des populations », a-t-elle ajouté.

La ministre n'a pas donné plus de détails sur la manière dont la France appuiera les efforts du bloc régional. L'Union européenne a également fait peu d'annonces récemment concernant de nouvelles mesures à l'égard des régimes dirigés par des militaires.

Les pourparlers avec launte nigérienne semblent s'être en grande partie enlisés, les dirigeants issus du coup d'Etat ayant insisté sur la nécessité d'instaurer une transition de trois ans maximum. Ils ont aussi exigé que la France retire ses 1.500 soldats, dont le départ a démarré en octobre et sera finalisé d'ici la fin de l'année.

En septembre, launte au pouvoir au Mali a annoncé le report de l'élection présidentielle prévue en février. Aucune nouvelle date n'a été fixée. Le Niger est confronté à deux insurrections djihadistes: un débordement dans le sud-est du pays d'un conflit de longue date au Nigeria voisin, et une offensive à l'ouest de militants venus du Mali et du Burkina Faso.

EVASION À LA MAISON CENTRALE

Qu'en est-il du cas Claude Pivi ?

L'évasion à la maison centrale de Coronthie aurait été orchestrée par Verny Pivi, un ancien radié de l'armée, fils de Claude Pivi. Il aurait encouragé ses collègues à venir exfiltrer son père et ses codétenus.

Après l'opération, les autres compagnons de prison du Colonel Claude Pivi sont revenus à tour de rôle dans leurs cales grâce aux services de sécurité, aidés par les avocats. Depuis lors, Claude Pivi alias Coplan, est considéré comme le cerveau de cette opération puisqu'il reste encore introuvable malgré les recherches. D'abord, son avocat remet en cause la thèse de son implication dans cette évasion qui aurait été menée par son fils avant de déclarer que l'ancien ministre chargé de la sécurité présidentielle au temps du CNDD, veut revenir dans sa cellule mais il craint pour sa vie.

« J'ai pu échanger avec mon client dans l'après-midi du samedi 4 novembre, lorsque je l'ai eu au téléphone il m'a dit qu'il fait effectivement partie des personnes qui ont été enlevées par des éléments qu'il ne connaît pas. Il me dit que



ce sont des jeunes soldats qui sont venus les enlever tard dans la nuit et que lui-même il ne sait pas ce qui se passe, qu'il ne comprenait rien et qu'il a peur maintenant parce qu'il apprend un peu partout dans

les médias, que c'est son fils qui est à la tête du commando », a fait savoir Me Fodé Kaba Chérif. D'après cet avocat, son client est victime d'un enlèvement avant de demander toutefois à ce dernier, de se

rendre comme les autres l'ont fait.

« Je lui ai dit d'essayer de revenir. Il m'a dit qu'il cherchait à revenir mais qu'il avait peur désormais pour sa sécurité et pour sa vie. Je l'ai encore

rappelé pour lui dire d'essayer encore de revenir, vous n'avez vraiment pas d'échappatoire, même le président Moussa Dadis Camara est revenu. J'ai tout fait pour connaître sa position pour que je puisse contacter les autorités et que nous puissions venir ensemble pour le chercher comme cela fut fait pour les autres, il a dit qu'il allait me rappeler pour ça. Jusque là je suis encore à l'attente, j'essaye de le joindre mais en vain », s'est inquiété le conseil du Colonel Claude Pivi.

Coplan aussi comme Blaise et Tiégboro, a été radié des effectifs de l'armée pour inconduite.

Mais jusqu'à quand la cavale de celui qui était redoutable pendant le régime de Lansana Conté va se terminer ? Les regards sont tournés vers les services de sécurité.

Samuel Demba. D

FONDATION GFI CRÉÉE PAR BILL CLINTON

Le Guinéen Kabiné Komara en devient le président du Conseil d'administration

Selon Sékou Keïta, consultant en Stratégie de Communication Politique-Institutionnelle et des Médias, l'ancien Premier ministre guinéen Kabiné Komara, est devenu le 1^{er} Africain président du CA de la Fondation GFI créée par le président Bill Clinton

« Après avoir été choisi en août 2016 comme premier Africain à être membre de son Conseil d'administration, les membres de cette prestigieuse fondation ont élu ce 6 novembre à l'unanimité, l'ancien Premier ministre guinéen Kabiné Komara comme Président du Conseil. C'est là une nouvelle qui vient redonner de la fierté à plus d'un Guinéen ! La prestigieuse fondation « Global Fairness Initiative » (GFI), a été créée par le Président Bill Clinton qui en fut le premier président.

1. KOMARA succède à son Excellence Danilo Turk ancien, Président de la Slovénie et ancien Secrétaire Général des Nations Unis. Les membres du conseil ont motivé leur choix par la grande connaissance que Kabiné a des questions de développement, son intégrité et la grande considération dont il jouit sur le plan international. Global Fairness Initiative a été créée en 2012 par l'ancien président américain, Bill

Clinton pour contribuer à l'éclosion des valeurs de progrès dans les pays en développement.

Basée à Washington, la Fondation qui se veut unique en son genre, établit son programme mondial d'activités et choisit ses projets en recourant à l'expertise et à la compétence d'une quinzaine de personnalités de référence s é l e c t i o n n é s internationalement.

Mme Karen Tramonto, PDG de l'influente société de conseil stratégique et ancienne directrice de cabinet de Bill Clinton à la Maison-Blanche, le fondateur Bill Clinton lui-même et maintenant le guinéen Kabiné Komara.

Les interventions de GFI ont pour finalité de promouvoir plus d'équité, une approche de développement durable par la promotion de la juste rémunération des efforts, l'accès égalitaire au marché et la mise en place de politiques publiques susceptibles de



rompre le cercle vicieux de la pauvreté et du sous-développement.

Interrogé sur ses priorités en tant que nouveau Président du Conseil d'administration, M. Komara a d'abord loué la vision du Président Clinton pour avoir créé cette fondation. Il a ensuite exprimé sa gratitude au Président sortant Danilo Turk et à l'ensemble des

Administrateurs pour l'avoir unanimement investi de leur confiance.

Il a promis de travailler pour mobiliser plus de ressources, accroître le rayonnement de l'organisation et surtout étendre ses activités pour la concentration et l'implémentation de plus de projets de promotion pour l'équité, l'inclusion et la justice

sociale.

Il a conclu en disant qu'au-delà de sa modeste personne, cette lourde charge constitue pour lui une grande marque d'honneur à son pays, la Guinée. », a écrit Sékou Kéïta, Consultant en Stratégie de Communication Politique-Institutionnelle et des Médias.

Mamadou Oury

INTERVIEW

AN 65 DE L'ARMÉE

A la rencontre du colonel à la retraite Frébory Camara

L'armée guinéenne a célébré le mercredi 1er novembre, l'an 65 de sa création. A cette occasion, notre rédaction est allée à la rencontre de Frébory Camara, un colonel à la retraite depuis 2011. Cet officier de la deuxième promotion a intégré l'armée à Beyla, sa ville natale. Douze ans après avoir été envoyé à la retraite, ce soldat se souvient encore des bons et tristes moments de son parcours mais fait une adresse aux dirigeants actuels de cette corporation.



sommes venus à Conakry ensuite ils nous ont emmenés à Kindia.

L'Aigleinfos : Dans quel corps de l'armée vous avez servi ?

Frébory Camara : J'ai travaillé avec la gendarmerie, la police et l'armée de terre. Je suis l'un des fondateurs du GENIE ROUTE. A l'époque, c'est nous qui avons bitumé les routes de Conakry. Après j'ai été envoyé en Allemagne fédérale où j'ai été formé dans une école internationale dénommée "Pitchul" pendant deux ans.

L'Aigleinfos : Vous de la deuxième promotion de cette armée qui célèbre ce mercredi 1er novembre 2023 sa 65^{ème} année, parlez-nous d'elle et de votre parcours ?

Frébory Camara : C'est une armée qui est très forte et qui a fait des fronts (Congo Kinshasa, Guinée Bissau, Sierra-Léone, Libéria et d'autres pays). Mais nous avons perdu des camarades sur ces champs d'honneur. En 1964, le bateau a coulé avec mes promotionnaires du

commandant du contingent au dernier soldat.

L'Aigleinfos : Vous êtes à la retraite aujourd'hui après avoir servi dans l'armée pendant quarante-neuf ans, de 1962 à 2011. Comment se passe votre vie de retraité ?

Frébory Camara : Nous sommes là mais l'armée nous a oubliés. Je le dis carrément, l'armée nous a oubliés. La fête de l'indépendance passée, on ne nous a pas fait part et ce 1er novembre aussi on n'a pas été appelé nous les retraités de l'armée. La question d'avancement de pension, la pension elle-même, rien ne va. Nous, nous demandons au Colonel Mamadi Doumbouya de nous regarder et faire face à nous. Nous sommes les fondateurs de cette armée.

L'Aigleinfos : Entre l'armée à laquelle vous avez appartenu et l'actuelle génération, quel rapport vous pouvez établir entre les deux ?

Frébory Camara : Ceux qui dirigent actuellement l'armée, j'ai assisté à leur recrutement : les Idi Amin, Tiéboro, Dadis

mais la différence entre nous c'est qu'ils sont trop pressés pour l'affaire de grade. Sinon, ils n'ont pas suivi beaucoup de formation. C'est les promotions de 1961 jusqu'à 1965 qui sont bien formés qui ont fait des fronts mais aujourd'hui, il n'y pas de formations et ils montent tout tant en grade. Si tu ne suis pas de formations on va dire que tu es porte galon parce que tu n'es pas formé.

L'Aigleinfos : Vous avez eu combien d'enfants et est-ce que ceux-ci ont intégré l'armée ?

Frébory Camara : J'ai fait six enfants dont trois sont en vie. Ils n'ont pas intégré l'armée parce qu'on leur demande de l'argent mais pourquoi ? Moi, j'ai aidé douze personnes en 1990 à intégrer l'armée sans demander un sou.

L'Aigleinfos : Merci à vous le Colonel à la retraite, Frébory Camara.

Frébory Camara : Merci pour cette opportunité que vous m'avez offerte.

Entretien réalisé par
Samuel Demba. D

L'Aigleinfos : En quelle année vous avez intégré l'armée guinéenne et parlez-nous un peu de votre parcours ?

Frébory Camara : Je suis rentré dans l'armée le 27 mars 1962 à 10h à Beyla, au nombre de cent personnes. A l'époque,

c'est dans cinq préfectures que se faisait le recrutement. Kissidougou, Guéckédou, Macenta, N'Zérékoré et Beyla, à raison de cent personnes par préfecture. Nous sommes venus au centre de Kankan pour une formation de six mois où on a été répartis en plusieurs unités. Delà, nous

NÉGOCIATIONS SALARIALES

Ce que Faya Millimouno du BL recommande aux autorités

Le Gouvernement et le patronat sont en négociations avec le Mouvement syndical qui, en cas d'échec, menace de déclencher une grève générale sur toute l'étendue du territoire national. Le président du Bloc Libéral (BL), Dr Faya Millimouno, a cru devoir alerter les autorités de la transition sur cette menace, tout en faisant des recommandations pour une sortie de crise.

« Nous suivons avec le plus grand intérêt les négociations actuelles entre le gouvernement et le mouvement syndical. C'est extrêmement important, de notre point de vue, que ces négociations aboutissent à la satisfaction des deux parties. En ce qui nous concerne particulièrement, on parle globalement d'une négociation du mouvement syndical pour l'augmentation des salaires. Il y a cette dimension. Mais une autre dimension de ces

négociations collectives concerne des dizaines de milliers de personnes qui sont actuellement au service de l'État dans le domaine de l'éducation notamment. En ce qui concerne le domaine de la santé, il y a le dossier de ceux qu'on appelle les stagiaires. Ils sont très nombreux dans le système de santé. Vous pouvez trouver un grand nombre de stagiaires dans les postes de santé et les centres de santé. Il y a des centres de santé qui sont dirigés par des

stagiaires. Il y a également des postes de santé qui sont dirigés par des stagiaires. Or, le stage n'est qu'une petite étape de la formation. Donc, si ceci devient une carrière, c'est incompréhensible... Personnellement, au nom de mon parti, j'invite le gouvernement à travailler, à s'entendre avec le mouvement syndical. Sinon, cela pourrait effectivement entraîner une crise majeure dans le pays. Parce que, s'il y a aujourd'hui un mouvement de grève, cela pourrait se propager aux

contractuels de l'éducation. Ce qui pourrait toucher les stagiaires de la santé. Donc, ce sont deux secteurs névralgiques qui emploient le plus grand nombre de personnes au service du peuple de Guinée. Nous recommandons donc que ces

négociations puissent aboutir à la satisfaction du mouvement syndical tout en évitant de créer des troubles dans les finances publiques...», a soutenu Dr Faya Millimouno du BL.

Kéfina Diakité

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu



FONCTION PUBLIQUE

Dr Moussa Fofana fait des observations sur les dossiers à fournir

Dr Moussa Fofana rejette que le certificat de visite et contre-visite soit relégué au second plan pour le recrutement annoncé à la fonction. Ce médecin généraliste pense que ce document est le plus important des pièces demandées par les autorités mais son annulation peut avoir des conséquences sur les candidats dans le futur. Sans langue de bois, il a dit ses vérités ici, dans cet entretien.

L'Aigleinfos : Depuis l'annonce du recrutement à la fonction publique, des structures sanitaires refoulent du monde par les candidats à ce concours à la recherche du certificat de visite et contre-visite. C'est quoi ce document et quelle est son importance ?

Dr Moussa Fofana : En ce qui concerne ce document, en matière de travail c'est le soubassement parce que toute activité humaine est conditionnée par la santé. On dit que la santé n'est rien mais sans elle, rien n'est possible. Donc pour postuler à un poste, le document le plus important c'est le certificat de visite et contre-visite. La raison, elle est bien simple. Le premier volet c'est de voir l'état de santé de la personne là parce que ça ne sert à rien de recruter quelqu'un pour un poste où il ne peut travailler qu'un jour sur les cinq. Le second plan, ça permet de voir s'il n'est pas atteint d'une maladie contagieuse. Cela veut dire que si cette visite n'est pas faite, vous pouvez prendre quelqu'un qui est bien intellectuellement avec un CV mais s'il est atteint d'une maladie contagieuse, il risque de causer du tort à ses collaborateurs.

L'Aigleinfos : En décidant d'alléger les critères d'éligibilité à ce concours, le



gouvernement a décidé de ramener ce document pour le second tour. Comment vous voyez alors cette décision ?

Dr Moussa Fofana : Si on fait fi de ça pour dire qu'après la présélection on va demander aux gens de faire la visite et contre-visite, là je pense que qu'on inverse la tendance. Si vous avez bonne souvenance, dans un passé récent, un candidat a rendu l'âme malheureusement lors du recrutement dans l'armée tout simplement parce que son état de santé n'était pas connu ou bien sa condition physique ne

lui permettait pas de postuler. Et tout récemment il y a eu des gens qui ont été sortis du centre de formation parce qu'ils sont malades. Ça fait des frustrations car personnellement j'ai vu certains à la télévision pour dire qu'ils ont été éliminés pour insérer leurs parents. Il faut qu'on arrête de s'inscrire dans cette logique, nous le personnel soignant. Ceux qui organisent aussi le recrutement il faut qu'ils sachent que la santé est primordiale.

L'Aigleinfos : L'autre remarque c'est que certains se procurent ce document à

moins de 24H et d'autre dans une demi-journée. Est-ce que cette procédure est recommandée ?

Dr Moussa Fofana : Nous qui délivrons ces certificats on est tombé plus bas parce que si vous voyez quelqu'un qui cherche un poste de travail, c'est vers la fin il vient maintenant vers vous, vous bavardez cinq minutes, voir il ne se déplace pas, il envoie quelqu'un parce que vous êtes un proche à lui, vous lui délivrez ce document sur la base de sa carte d'identité sans prendre sa tension artérielle. Si vous pensez qu'en faisant ça vous avez rendu service, en cas de problème, vous aurez ça sur votre conscience.

L'Aigleinfos : Est-ce que toutes les structures sanitaires sont habilitées à délivrer ce document et quel est le délai pour sa délivrance ?

Dr Moussa Fofana : En principe, tout médecin accrédité, qui a une structure agréée peut donner ce document. Il y a aussi un service à la médecine du travail qui peut le faire. C'est aussi le travail d'un médecin généraliste mais ça doit être fait dans les règles de l'art. La procédure consiste à faire l'examen physique, vous faites des analyses pour voir les paramètres. Quand vous trouvez qu'il n'a y a pas

quelque chose de grave, vous lui donnez rendez-vous un mois après. C'est ce qui est la partie contre-visite, cela vous permet de voir si depuis la première consultation, l'intéressé se porte bien. Tout cela est possible au-moins dans deux mois.

L'Aigleinfos : Déjà la procédure est lancée, et certainement beaucoup de candidats se sont procurés ce document. A quoi peut-on s'attendre comme conséquences puisque la procédure est biaisée par endroits ?

Dr Moussa Fofana : Comme conséquences, on va recruter des gens qui sont bien professionnellement mais sur la rentabilité, ils ne seront pas aptes. Je ne souhaite pas que ça arrive mais ça peut causer des dépenses fortes à l'Etat. Donc il faut savoir raison garder et revenir à de meilleurs sentiments pour que ceux qui auront la chance puissent être retenus, payés convenablement pour faire le travail pour lequel ils sont là.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Moussa Fofana !

Dr Moussa Fofana : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

EVÈNEMENTS DE LA MAISON CENTRALE

L'avocat de Tiégboro soutient que son client ne s'est pas évadé mais qu'il a été enlevé

Des individus lourdement armés ont attaqué la Maison centrale de Coronthie dans la nuit du vendredi 03 au samedi 04 novembre 2023, pour en extraire quatre des onze accusés dans les événements tragiques du 28 septembre 2009: Moussa Dadis Camara, Claude Pivi, Moussa Tiégboro Camara et Blaise Goumou. Intervenant samedi sur les ondes de la radio Espace FM, Me Sovogui, avocat de l'ancien patron de l'anti-drogue (Tiégboro) a soutenu que son client ne s'est pas évadé mais qu'il a plutôt été enlevé par des

inconnus. « Mon client ne s'est pas évadé, il n'a pas pris la poudre d'escampette, il a été au contraire enlevé par des inconnus qui sont arrivés très tôt ce matin aux environs de 3h30m. Ils ont tout de suite dit qu'ils sont venus chercher le capitaine Moussa Dadis Camara. Donc mon client a résisté, il s'est opposé, il a dit que le capitaine ne pourrait partir sans qu'il ne puisse savoir pourquoi il pouvait sortir dans ces circonstances. Et tout de suite là, ceux qui étaient là, les assaillants ont demandé finalement à ce que

tout le monde sorte de la cellule et que ceux qui occupaient la cale se rendent dans le véhicule qui était stationné. Donc le colonel a essayé encore une fois de résister il n'a pas réussi, des tirs ont commencé à l'intérieur même de la maison centrale. Ils les ont embarqués. Arrivé à Gbessia, il a toujours tenté de sortir du véhicule ça n'a pas été possible. Maintenant c'est une fois à Yimbaya sur la corniche non loin de Soloprime, il est descendu du véhicule, il a indiqué qu'il voulait se soulager et c'est là qu'il est rentré dans le quartier et c'est en ce

moment juste que moi je l'ai appelé...La cible c'était le président Dadis, c'est ce qu'ils ont dit dans la cale. Ils étaient venus chercher le président Dadis. Il (Tiégboro) m'a dit qu'ils (assaillants) arboraient des tenues militaires. Et que selon lui, il a semblé un moment que c'était des gendarmes ou des militaires, il y en a qui étaient encagoulés et d'autres non. Ceux qui ne portaient pas de cagoule, il n'a pas pu les dévisager. Apparemment c'était des militaires », a-t-il réagi. À noter que c'est au niveau de Yimbaya que le colonel

Moussa Tiégboro Camara a échappé à ses ravisseurs pour retourner à la cage prison. Aux dernières nouvelles, Moussa Dadis Camara et Blaise Goumou ont été retrouvés par les forces de défense et de sécurité puis placés dans leur cale à la Maison centrale. Au moment où nous mettions sous presse, seul Claude Pivi était introuvable. Sa tête a été mise à prix par le ministère de la Justice qui annonce une récompense 500 millions gnf à toute personne qui aiderait à dénicher le fugitif.

Kéfina Diakité

INTERVIEW

SÉNÉGAL

Une deuxième bataille perdue par Macky Sall face à Sonko

Ousmane Sonko sera-t-il candidat à la présidentielle de 2024 au Sénégal ? Le principal opposant à Macky Sall vient de bénéficier d'une autre décision de la Commission électorale de ce pays de l'Afrique de l'Ouest qui a demandé au ministre sénégalais de l'Intérieur de le rétablir sur la liste électorale et de permettre à ce que ses droits soient respectés. Mais comment cette décision est accueillie par le représentant du Parti PASTEF en Guinée, Maguette M'Bodj.



2024, voilà le problème. Aujourd'hui, Sonko est le seul candidat qui peut passer en 2024 même l'actuel candidat de Macky Sall ne passera pas parce que le peuple sénégalais n'en veut pas. Sauf si on retourne aux années 1960-70 où on brûlait les urnes. Ce qui n'est plus possible au Sénégal.

L'Aigleinfos : *Tous les regards sont désormais tournés vers la cour suprême sénégalaise. Mais au cas où la décision de celle-ci ne sera pas en faveur du président du Pastef, à quoi peut-on s'attendre pour la suite ?*

Maguette M'Bodj : Ils sont sous les ordres de Macky Sall, ils ont aussi peur de Sonko que de Sall. Maintenant, les Sénégalais vont porter le combat. Ce n'est pas un combat du Pastef ni pour Sonko. C'est celui de la démocratie sénégalaise et de la justice sénégalaise. Macky Sall est une erreur de casting et un revers de la démocratie. Quand le peuple se trompe d'homme politique ou de parti ou les deux à la fois, c'est ce que nous vivons au Sénégal depuis douze ans.

L'Aigleinfos : *Comment se porte aujourd'hui Ousmane Sonko qui a décidé d'observer une grève de la faim ?*

Maguette M'Bodj : Il se porte très mal, il est toujours en réanimation. C'est un homme qui est fidèle à ses convictions et égal à lui-même. Sa force et sa faiblesse, c'est que ce n'est pas un politicien, c'est un homme de conviction.

L'Aigleinfos : *Merci à vous Maguette M'Bodj. Je rappelle que vous êtes membre du mouvement national des cadres du Pastef et premier mandataire du parti en 2009.*

Maguette M'Bodj : Merci !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

CONTRAT ANNUEL DE PERFORMANCE DES MINISTÈRES Le passage du PM au ministère de l'Enseignement technique

Le jeudi 02 novembre, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, s'est rendu dans les locaux du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Emploi. C'est dans le cadre du suivi du contrat annuel de performance des ministères.



Un passage dont s'est réjoui particulièrement le chef dudit département, Alpha Bacar Barry.

« Nous avons été honorés de recevoir monsieur le Premier ministre ce matin, pour faciliter son entretien avec les cadres parce qu'il faut le dire, la séance d'aujourd'hui, c'était entre le Premier ministre et les cadres des directions nationales ainsi que des directions générales. Je pense que globalement tout s'est très bien passé. Le Premier ministre en sort satisfait selon ce qu'il nous a dit de ces entretiens et surtout de la qualité des activités menées par la direction qui a été évaluée aujourd'hui, qui est la direction nationale du numérique dans l'enseignement technique et la formation professionnelle. Il était question d'évaluer les activités de cette direction, voir quels sont les impacts des activités de la direction

sur l'enseignement technique, évaluer l'administration et la gouvernance de façon générale et puis voir les perspectives», a déclaré le ministre Alpha Bacar Barry.

Il s'est par ailleurs prononcé sur les projections pour l'année prochaine, vu que cet exercice est annuel.

« Comme vous l'avez constaté, à partir de l'année prochaine, nous aurons des formats un peu plus petits et qui se reprendront 2 fois par an», a-t-il indiqué. Il faut dire que comme au ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Emploi, le même exercice est en cours dans tous les autres départements. Souhaitons vivement qu'à l'issue de ces évaluations, d'importantes décisions seront prises pour améliorer les services publics et sanctionner positivement ou négativement les cadres en fonction.

Kéfina Diakité

L'Aigleinfos : *Après le juge de Ziguinchor, la commission électorale sénégalaise vient de prendre une décision le 31 octobre 2023, demandant au ministre de l'Intérieur du Sénégal de rétablir Ousmane Sonko sur la liste électorale et lui donner tous les documents nécessaires pour les élections de 2024. Comment vous appréciez cette décision ?*

Maguette M'Bodj : Ma réaction n'est pas personnelle, c'est celle du parti Pastef. Le problème c'est que, pour Macky Sall et sa coalition, autoriser Ousmane Sonko à être candidat, c'est un suicide pour eux. Ce qu'il faut aussi dire est que le ministre de

l'Intérieur dépend de Macky Sall, la commission électorale a quand-même une certaine indépendance mais le problème est qu'ils sont dans le dilatoire parce qu'ils ont fait appel, un appel qui n'est pas suspensif. Ils veulent retarder une décision parce que la cour suprême de toute façon va aller dans le sens de compliquer davantage les choses.

L'Aigleinfos : *Pourtant, Macky Sall a déclaré qu'il ne sera pas candidat aux élections de 2024. Est-ce que vous pensez que sa volonté est d'écarter votre leader, Sonko ?*

Maguette M'Bodj : Macky Sall ne sera pas candidat parce qu'il a été contraint de renoncer mais il ne veut pas que Sonko dirige le Sénégal en

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

EVASION DE DADIS ET CIE DE LA MAISON CENTRALE

Les avocats des victimes du 28 septembre font part de leur inquiétude

Dans la nuit du vendredi 03 au samedi 04 novembre 2023, des individus lourdement armés ont attaqué la Maison centrale de Coronthie pour en extraire quatre des onze accusés dans les événements tragiques du 28 septembre 2009: Moussa Dadis Camara, Moussa Tiégboro Camara, Blaise Goumou et Claude Pivi. Les avocats de la partie civile ont aussitôt fait part de leur inquiétude par rapport à cette situation. C'est le cas de Me Alpha Amadou DS BAH, qui s'est confié à chaud à Guineenews.



« C'est avec beaucoup de stupeur et d'inquiétude que nous avons appris ce matin l'évasion spectaculaire de Moussa Dadis Camara et 3 de ses coaccusés. Nous sommes assez inquiets de cette évasion d'autant plus que les parties civiles sont en insécurité totale. Les parties civiles vont se sentir en insécurité totale tant que ces accusés-là ne sont pas ramenés à la Maison centrale. Parce que nous craignons des représailles contre celles qui sont passées à l'audience à la barre. Nous craignons pour leur sécurité... Nous demandons que le gouvernement fasse tout ce qui est nécessaire afin de traquer ces fugitifs et de les ramener à la Maison centrale de Conakry pour rassurer les victimes et pour que le procès continue de façon sereine », a-t-il confié à Guineenews. A

noter que Moussa Dadis Camara, Moussa Tiégboro Camara, Blaise Goumou ont par la suite été retrouvés par les forces de défense et de sécurité puis placés dans leur cale à la Maison centrale. Seul Claude Pivi était introuvable au moment où ces lignes sont écrites. Reste à savoir maintenant si l'inquiétude somme toute légitime des avocats de la partie civile et de leurs clients sera prise en compte par les autorités de la transition. Après les 11 accusés et les parties civiles (victimes), ce sont les témoins qui sont désormais attendus à la barre du tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'appel de Conakry pour aider à la manifestation de la vérité dans ce dossier criminel et particulièrement sensible.

Kèfina Diakité

TUERIES DE ZOGOTA

Les avocats des victimes saisissent la justice française

Les Conseils des victimes du massacre survenu à Zogota, une localité située dans la région forestière, ont décidé de traduire l'Etat guinéen devant les juridictions françaises. Le Directeur Exécutif de l'ONG Mêmes Droits pour Tous et trois autres organisations de défense des droits de l'Homme l'ont exprimé dans une déclaration rendue publique. Me Frédéric Foromo Loua, a apporté des précisions dans cet entretien avec votre quotidien.

L'Aigleinfos : Vous avez décidé de réactualiser l'affaire Zogota contre l'Etat guinéen en saisissant la justice française. Un dossier dans lequel la Cour de justice de la CEDEAO avait condamné la Guinée en 2020 au paiement de quatre milliards cinq millions de francs guinéens aux parents des cinq victimes de l'assassinat qui a eu lieu dans cette localité de N'Zérékoré. Pourquoi ce revirement de situation ?

Me Frédéric Foromo Loua : Depuis décembre 2020 jusqu'à présent, rien n'a été fait malgré les multiples démarches entreprises auprès de l'Etat guinéen pour l'amener à exécuter la décision. Donc c'est ce qui nous a amenés à saisir la justice française. Et si nous avons la possibilité qu'elle soit exécutoire que sur le sol français, je pense les familles des victimes de ce massacre pourraient se soulager de cela.

L'Aigleinfos : Une première décision a été rendue, vous l'avez rappelé par l'instance suprême de la sous-région. Pensez-vous qu'en vous tournant vers la France vous pourrez obtenir gain de cause ?

Me Frédéric Foromo Loua : Je pense que la Guinée a assez de biens là-bas qui peuvent être saisis et revendus pour que la communauté de Zogota soit rétablie dans ses droits, c'est notre objectif. Vous savez que la France est un Etat de droit, un pays qui respecte les engagements internationaux, nous pensons que si le juge français décide de rendre exécutoire la décision de la CEDEAO sur le sol français, il n'y a pas de raison qu'on puisse saisir les biens là pour payer ces communautés-là qui ont souffert et qui continuent à souffrir de ces graves violations des droits de l'Homme.

L'Aigleinfos : Est-ce le fait que la Guinée soit une



colonie française et un pays francophone est la véritable raison pour vous de saisir la France ?

Me Frédéric Foromo Loua : Non ! En pareille situation on voit la loi, son fonctionnement. L'exécutif c'est une procédure qui est admise même en droit guinéen. On peut saisir n'importe quelle juridiction même comme la Cour d'Appel de Conakry. **L'Aigleinfos :** Vous regrettiez tant tôt que la Guinée peine à exécuter la décision de la CEDEAO. A l'époque certaines indiscretions laissaient croire que comme l'acte s'est produit sous le régime défunt c'est ce qui expliquait ce refus. Mais maintenant le pays est en transition et c'est la deuxième fois que vous haussez le ton face à cette junte. Pensez-vous qu'elle peut faciliter ou s'impliquer pour le paiement de ce montant ?

Me Frédéric Foromo Loua : L'Etat c'est la continuité. Donc les actions posées par l'ancien régime engagent la gouvernance actuelle quel que soit le régime. Nous sommes en transition et tous les engagements internationaux incombent à cette transition. Nous sommes en droit et nous sommes fondés de nous adresser aux autorités

actuelles qui ont en charge la gestion du pays de payer ce montant.

L'Aigleinfos : Cet événement s'est produit il y a onze ans. Certainement vous êtes en contact avec les parents de victimes de ce massacre. Aujourd'hui quel est leur état d'âme ?

Me Frédéric Foromo Loua : Ces victimes attendent que le paiement, elles sont frustrées et se demandent pourquoi l'Etat ne peut pas réparer le tort qui leur a injustement causé. Et il y en a même qui se sont déplacées du côté du Libéria parce qu'elles n'ont pas de moyens pour faire face aux conséquences de cette agression dramatique injustifiée et injuste. C'est pourquoi nous organisations des défenses des droits de l'Homme (l'ONG Mêmes Droits pour Tous et Adveter for community alternatif) avons décidé avec l'aide d'une organisation française appuyée par des avocats français à ce que la justice française en déclare l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO, c'est cela l'objectif.

L'Aigleinfos : Me Frédéric Foromo Loua

Me Frédéric Foromo Loua : Merci à vous pour cette opportunité !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Evasion à la Maison centrale

Dadis, Tiégboro et Blaise reviennent à la raison

C'est un fait inédit. Un commando a débarqué dans la nuit du vendredi à samedi à la Maison centrale de Conakry où sont détenus le Capitaine Moussa Dadis Camara, l'ancien chef de la junte, Colonel Claude Pivi, son ministre de la sécurité, Colonel Moussa Tiégboro Camara et Blaise Goumou pour complicité et meurtre dans les événements douloureux de 2009. Dans ces opérations, ces hommes lourdement armés ont défié le dispositif de sécurité et exfiltré ces détenus, les conduire hors de cette maison d'arrêt.



Après l'alerte lancée dans la matinée du samedi 04 novembre 2023, trois des quatre hauts gradés de l'armée ont été ramenés dans leur lieu de détention en collaboration avec leurs conseils et les services de sécurité.

Ce scénario qui relance le débat sur la sécurité publique en général et celle des prisonniers de la plus grande maison d'arrêt du pays, un lieu censé être hautement surveillé en raison du titre et qualité de la plupart de ses locataires, met à nu les failles du système sécuritaire de notre pays. Certains qualifient cet acte d'évasion et d'autres parlent plutôt d'enlèvement. C'est ce jeu de mot auquel les avocats se sont prêtés dans les médias.

Le Colonel Moussa Tiégboro Camara, le premier à être

retrouvé, est revenu à la maison centrale tôt le petit matin du samedi. Selon son avocat, son client ne s'est pas évadé de son lieu de détention, mais qu'il aurait plutôt été enlevé par des personnes inconnues qui portaient des tenues militaires, qui auraient infiltré la maison centrale. « Mon client ne s'est pas évadé, il a été au contraire enlevé par des inconnus qui sont arrivés très tôt ce matin aux environs de 3h30m. Ils ont tout de suite dit qu'ils sont venus chercher le capitaine Moussa Dadis Camara. Donc mon client a résisté, il s'est opposé, il a dit que le capitaine ne pourrait partir sans qu'il ne puisse savoir pourquoi il pouvait sortir dans ces circonstances. Et tout de suite là, ceux qui étaient là, les assaillants, ont demandé finalement à ce que tout le

monde sorte de la cellule et que ceux qui occupaient la cale se rendent dans le véhicule qui était stationné. Donc le colonel a essayé encore une fois de résister il n'a pas réussi, des tirs ont commencé à l'intérieur même de la maison centrale. Ils (assaillants) les ont embarqués. Arrivé à Gbessia, il a toujours tenté de sortir du véhicule ça n'a pas été possible. Maintenant c'est une fois à Yimbaya sur la corniche non loin de Soloprino, il est descendu du véhicule, il a indiqué qu'il voulait se soulager et c'est là qu'il est rentré dans le quartier et c'est en ce moment juste que moi je l'ai appelé », a soutenu Me Moussa Sovogui.

« À partir de là moi je rentre en contact avec lui, je lui ai dit de rester là où il est, et s'il ne se sentait pas en sécurité qu'il rejoigne le poste de police le

plus proche ou la brigade de gendarmerie la plus proche. Donc il m'a dit qu'il était en sécurité là où il était. Tout de suite le général Balla Samoura m'a appelé pour me demander si j'étais en contact avec mon client. Je lui ai dit qu'effectivement j'étais en contact avec mon client, il m'a dit qu'il mettait à ma disposition des gendarmes, il a appelé le colonel Tall, qui s'est mis à disposition on est allé calmement sans aucun bruit, on est allé trouver le colonel (Tiégboro) là où il était et puis on est revenu, on a même croisé le colonel (Tiégboro), le colonel Tall peut le témoigner. On l'a même croisé sur une moto. Il revenait vers nous. Il revenait vers la ville quand nous nous partions vers Yimbaya. Ils sont sortis ensemble, ils étaient ensemble c'est ça la vérité. Aucun indice, il ne savait absolument rien parce qu'ils étaient des inconnus. Il a cherché à savoir depuis la maison centrale jusqu'à Yimbaya. C'est ce qui a fait qu'il est descendu de ce véhicule », a-t-il indiqué.

À sa suite, l'avocat de l'un des évadés VIP a pris la parole dans l'émission Mirador de la radio FIM FM. Me Jocamey Haba, conseil de l'ex-chef de la junte Moussa Dadis Camara a soutenu la thèse de son prédecesseur. Selon lui, son client ne pouvait pas résister face à ces assaillants qui étaient prêts à en découdre avec quiconque. Il dénonce d'ailleurs le système

sécuritaire mis en place dans ce lieu carcéral et menace de porter plainte contre X pour mise en danger de la vie de son client.

« Je suis dans mon droit pour agir au compte de mon client pour mise en danger de la vie d'autrui, pour enlèvement parce qu'il y a des failles sécuritaires. Et le moment venu, quand la plainte sera déposée, je vais communiquer pleinement sur cette plainte et démontrer toutes les failles, démontrer en quoi et comment mon client a été enlevé, démontrer comment il ne pouvait pas discuter lorsqu'un commando arrive à 5h du matin. Nous aurons l'occasion de parler de ces éléments là très prochainement », dit l'avocat qui ajoute que son client avait été traité avec tous les honneurs par les agents de sécurité d'où ils l'ont trouvé jusqu'à son retour dans sa cellule.

Dadis, Tiégboro et Blaise dont l'avocat n'a pas encore pris la parole dans un média, se sont retournés à la maison centrale de Conakry. À la suite de ces événements qui ont coûté la vie à neuf personnes selon le parquet général, les deux derniers ont été radiés des effectifs de l'armée pour inconduite. Le procureur général près la Cour d'Appel de Conakry a aussi décidé d'ouvrir une enquête judiciaire contre ces mis en cause afin de situer les responsabilités. Affaire à suivre !

Samuel Demba. D

PIVI EN POSSESSION DES TÉLÉPHONES EN PRISON

Les gardes pénitentiaires face à la colère du ministre de la Justice

Les autorités judiciaires ont du mal à admettre l'évasion de quatre présumés auteurs principaux des événements du 28 septembre 2009 de la Maison centrale de Conakry. Le mardi 7 novembre, le ministre de la Justice Alphonse Charles Wright s'est rendu à la prison de Conakry pour dire ses quatre vérités aux gardes pénitentiaires qui ont commis le "crime" de laisser Pivi avec des téléphones.

« Qu'est-ce que je vous ai dit à propos des téléphones ? C'est vous qui fouillez ça veut dire que

si on réussit à faire rentrer des téléphones portables ici, ça veut dire que votre raison ici c'est quoi ? Expliquez-moi. Donc que je quitte mon bureau pour venir m'arrêter ici ? Que moi je quitte mon bureau pour venir m'arrêter ? Je vous ai dit quoi à propos des téléphones portables ? Qu'est-ce que moi je vous ai dit ? Pivi avait 5 téléphones portables couchés. Avec un téléphone portable, à partir d'ici je peux commanditer tout ce que je veux dans ce pays. Parce que le téléphone portable c'est un moyen de communication et d'action. Si

on met quelqu'un en prison, c'est d'abord pour ne pas qu'il soit en contact avec ses coauteurs. C'est pourquoi on retire le téléphone. S'il peut être avec le téléphone, sa raison d'être détenu n'est pas justifiée, alors pourquoi il peut être là ? Cinq portables devant lui, cinq téléphones portables devant lui. Ce monsieur qui est là-bas (il indexe la direction du palais Mohammed V), il est parti vers la mort. Il ne sera jamais aimé. Mais, est-ce qu'il l'a fait pour lui-même ? C'est pour nous tous. Les gardes, combien d'années vous êtes dans ça ? Qui est venu

vous donner ça (il montre le garde du matin) ? C'est ce monsieur-là. Dans la vie, il faut quand-même savoir faire des récompenses, mais aussi des sacrifices. On vous a récompensés de tous vos efforts. Mais vous en contrepartie vous avez donné quoi ? Les téléphones portables passent ici comme si nous étions au marché. Finalement, on dit que monsieur le ministre est difficile, il est difficile. J'ai tout fait pour vous ici. Quand je ne suis pas au pays, on pagaille, quand je ne suis pas là, on pagaille. C'est normal ça ? Tous les jours

j'appelle. C'est comme si je m'inquiétais. Tous les jours, je suis ce ministre qui est chaque fois sur le terrain. Je parle beaucoup. Puisque quand je prends une décision je ne laisserai pas. Vous avez fait ce que vous avez voulu faire. Dieu a son propre secret, son propre calendrier. Mais, on est là. La mort c'est une seule fois. Vos éléments d'agissements me prouvent à suffisance que je n'ai plus confiance en chacun de vous ici. C'est terminé, c'est fini. »

Mamadou Oury

DUBRÉKA

Démarrage des travaux de reconstruction de 15km de route

Le vendredi, 3 novembre 2023, les travaux de reconstruction de 15km de route à Dubréka ont été lancés par les autorités locales, après des jours de manifestations pour réclamer justement la reconstruction de leurs routes qui sont complètement défoncées.



« Ce n'est pas la manifestation qui a poussé le gouvernement à la mise en oeuvre d'un projet déjà initié il y'a plus d'un an. Ce projet, le président de la République, le colonel Mamadi Doumbouya, avait déjà octroyé à Dubreka

15km de bitume à construire. Mais puisque un appel obéit à un certain nombre de procédures, il fallait achever ces procédures et arriver à la signature après adoption du projet. Nous étions donc dans cette procédure et

donc aujourd'hui c'est chose faite. Le ministre des Infrastructures, après avoir appris le besoin pressant de la population, a essayé de donner un chemin beaucoup plus rapide en termes de marché public. Ils sont allés plus vite dans

la procédure pour nous permettre aujourd'hui d'avoir tous les accessoires en vue du démarrage des travaux. Nous sommes heureux, nous sommes contents, c'est pourquoi vous avez vu une affluence de la population de Dubreka pour se dire que cette route était devenue vraiment un problème parce que la dégradation était très poussée », a déclaré pour la circonstance le maire de Dubreka, Elhadj Alseny Bangoura.

Le colonel Aboubacar Sidiki Traoré, le préfet de Dubréka, pour sa part, a dit ceci : « La population a beaucoup patienté, c'est

vrai. Par précipitation ils ont fini par montrer leur mécontentement. Bien sûr, il y avait d'autres raisons en dessous. Les manipulateurs étaient en dessous, sinon les populations ne demandaient que la route et le courant. Pour la route, c'était une chose déjà acquise depuis longtemps. Le gouvernement nous avait déjà donné donc, il ne faut pas qu'ils pensent que c'est à cause de la manifestation que le projet a été octroyé. Non, ce goudron a été donné depuis des mois, on attendait juste la fin de la saison pluvieuse pour lancer les travaux... »

Kèfina Diakité

INFRASTRUCTURES

Le gouvernement et Matière SAS signent une convention pour réaliser 14 ponts de désenclavement

Le lundi, 6 novembre 2023, le département en charge des Infrastructures et des Travaux Publics à travers l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) a procédé à la signature d'une convention commerciale, avec la Société Française Matière SAS pour la réalisation de quatorze (14) ouvrages de franchissement dans plusieurs zones rurales des régions de la Haute Guinée et de la Guinée Forestière.

Dans son intervention de circonstance, le ministre des Infrastructures et des Travaux Publics, Elhadj Gando Barry, a déclaré ceci : « L'avantage de l'accord que nous allons signer aujourd'hui, c'est de permettre le financement et la réalisation de quatorze (14) ouvrages de franchissement y compris des voies d'accès. Ce qui permettra dans les prochains mois de donner beaucoup d'espoir aux populations guinéennes, surtout celles rurales. Nous avons un grand honneur d'être accompagné par une grande entreprise de référence qu'est la société

MATIERE et d'être accompagné par des partenaires de référence comme BPI France et avec une agence de gestion des routes. »

Quant au patron de la société Matière SAS, Philippe Matière, il a dit ceci : « nous sommes aujourd'hui en Guinée pour la conclusion heureuse d'un contrat de construction de quatorze (14) ponts de désenclavement que nous allons réaliser conjointement avec l'entreprise IC Transport BTP, avec un financement français apporté par BPI. Et également aidé par la banque panafricaine ECOBANK. C'est une



opération qui dépasse légèrement les 37 millions d'euros et que nous allons mener sur trois (3) ans de façon à supprimer 14 traversées de rivières à

problèmes et à fluidifier le trafic et à connecter les populations à un réseau tel que veut par le président Mamadi Doumbouya. Nous voulons être en

Guinée pour travailler avec notre partenaire qu'est IC Transport BTP de M. Ibrahima Camara... »

Mamadou Saïdou

MASSACRES DU 28 SEPTEMBRE 2009

Louncény Fall estime que les témoins au procès doivent bénéficier d'une protection

La tentative d'évasion de quatre des accusés dans l'affaire des massacres du 28 septembre 2009 a fait réagir beaucoup de personnalités guinéennes. C'est le cas par exemple de l'ex-Premier ministre, Louncény Fall, qui, dans l'émission Mirador de FIM FM du lundi 06 novembre 2023, a estimé que les témoins au procès doivent bénéficier d'une protection.

« Vous pouvez imaginer que j'ai été surpris comme tout le monde, je ne m'attendais pas à une telle nouvelle, bien sûr que j'ai été très surpris, je ne m'y attendais pas. Vous comprendrez que mon souhait, c'est que ce procès qui a débuté depuis déjà un certain temps, mon souhait le plus ardent est que ce procès se poursuive normalement et aboutisse. C'est mon souhait le plus ardent. Etant donné que les informations qui nous parviennent indiquent que la plupart des accusés sont déjà repris, donc j'espère qu'il faut laisser le temps aux forces de sécurité et à la justice de faire la lumière. Je pense que les autorités ont la situation en main, que l'éclairage nécessaire sera fait et que les Guinéens



sauront exactement ce qui s'est passé cette nuit-là. Voilà tout ce que je peux dire. Je pense que la

Guinée a besoin de temps, de stabilité, et que nous devons continuer sur cette marche-là...Mais vous

savez que nous les victimes, surtout ceux qui ont témoigné, je pense que tout le monde le savait, on

avait pensé qu'il y aurait une protection pour les victimes, comme ça s'est fait un peu partout. C'est évident que ceux qui ont témoigné doivent bénéficier d'une protection, c'est évident. Cette opération qui s'est passée, c'est une opération, bon, ça a été menée avec la surprise, et on parle de complicité aussi certainement, mais il faut mettre sur le compte de la surprise. Et les attaques par surprise, généralement, ça arrive un peu partout dans le monde. Et donc c'est le commentaire que moi je peux faire », a déclaré l'ex-Premier ministre et président de l'Union Nationale des Patriotes du Guinée (UNPG).

Mamadou Saïdou

Marie Angèle tuée par balle dans une ambulance

La version de sa mère

La petite Marie Angèle fait partie des 9 personnes victimes des événements survenus suite à l'attaque de la Maison centrale par des individus lourdement armés dans la nuit du 03 au 04 novembre 2023. Inconsolable, sa mère, Aminata Millimouno, s'est confiée le lundi 06 novembre à Mediaguinee pour expliquer comment sa fillette a perdu la vie ce jour fatidique.

« C'était dans les environs de 4h. Moi j'étais couchée, je dormais. Il y a un petit de mon mari qui est venu me réveiller, il m'a appelée pour dire que mon mari a fait un accident. Je lui ai demandé où, il me dit vers Entag. Je lui ai demandé si c'est grave, il me dit c'est pas tellement grave, ton mari dit qu'on peut aller ensemble avec les enfants. Je lui ai dit tu es sûr que c'est pas grave, il me dit non ce n'est pas grave. J'ai pris les enfants il a fermé la porte, nous sommes allés. Arrivée au bord de la route, j'ai trouvé l'ambulance garée, je suis montée devant avec les enfants, le chauffeur et mon mari m'ont dit de passer derrière. Mes

enfants et moi étions assis juste à côté de mon mari. Je lui ai demandé comment ça va, tu as quoi ? Il m'a dit non ne t'inquiète pas, c'est pas aussi grave que ça. Allons ils vont voir ce qui ne va pas, ils arrangent on va se retourner. J'ai dit d'accord. Le petit qui a accidenté mon mari, je lui ai demandé où on va ? Il m'a dit à Ignace Deen. Nous sommes venus jusqu'au niveau du pont de Donka. Là, nous avons continué, arrivés au niveau du pont 8 novembre, nous avons trouvé des pick-ups militaires qui étaient garés là-bas. Le chauffeur s'est arrêté, j'ai dit au chauffeur de sonner, il a dit non. Il était toujours arrêté. Je lui ai dit

ils voient l'ambulance, ils ne peuvent pas nous laisser passer, on a un cas d'urgence avec nous. Normalement ils devaient nous laisser passer parce que c'est l'ambulance. Nous sommes restés là-bas 3 à 5 minutes comme ça, on a entendu des coups de feu. La première balle a directement touché ma fille qui était assise sur les genoux du motard qui a accidenté mon mari. Mon mari a dit, couchez-vous, couchez-vous, j'ai dit, chauffeur il faut nous sauver. Ils (militaires) tiraient partout, je criais, j'avais mon bébé avec moi. Quand ils ont tiré une seconde balle, ils ont touché le docteur qui était

assis devant, au niveau de sa tête. Le chauffeur lui il cherchait à nous sauver, il fait marche arrière, nous sommes allés à Donka. Arrivée à Donka, j'ai crié, j'ai dit les agents nous ont tirés dessus, venez voir mon enfant. On ne savait même pas que le médecin aussi était décédé, on savait quand même qu'il a été touché. On est resté là-bas, 10 minutes après, le chauffeur de l'ambulance est parti ouvrir la porte, c'est ainsi qu'il a crié : ils ont tué mon docteur, ils ont tué mon docteur. Ils ont pris les deux, ils les ont fait rentrer. En ce moment mon mari lui il était toujours couché dans l'ambulance. Je demandais

aux docteurs comment va ma fille, personne ne me répondait, j'ai dit alors essayer de sauver mon mari parce la manière dont ma fille saignait je sais qu'elle est déjà décédée. Jusqu'à 11 heures mon mari lui saignait suite à l'accident qu'il a fait, personne n'est venu nous aider. Ceux qui disent que le chauffeur a foncé, j'ai perdu ma fille, je ne peux pas mentir, je jure sur le Coran, le chauffeur n'a pas foncé sur eux (agents). S'il avait foncé, on allait tous mourir là-bas », a-t-elle relaté.

Kèfina Diakité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Évasion en Guinée : doute sur la sécurité du procès du 28 septembre**Parmi les échappés figuraient Moussa Dadis Camara ancien président chef de la junte au pouvoir en 2009, Claude Pivi, son ministre de la sécurité présidentielle, Moussa Thiégboro Camara**

PARIS, France, 7 novembre 2023/ — Dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 novembre 2023, plusieurs accusés du procès du massacre du 28 septembre 2009 se sont évadés. Parmi eux, **Moussa Dadis Camara**, président chef de la junte au pouvoir en 2009 et principal accusé. La FIDH (Fédération internationale pour les droits humains), l'OGDH et l'AVIPA, ses organisations membre et partenaire en Guinée, appellent le gouvernement à assurer la sécurité de ce procès historique et s'inquiètent de la situation sécuritaire dans le pays.

Une évasion violente, orchestrée de l'extérieur: le plus grand procès de l'histoire de la Guinée menacé. Parmi les échappés figuraient Moussa Dadis Camara ancien président chef de la junte au pouvoir en 2009, Claude Pivi, son ministre de la sécurité présidentielle, Moussa Thiégboro Camara, alors secrétaire d'état en charge de lutte contre le grand banditisme, la drogue et des services spéciaux, et Blaise Gomou, collaborateur direct de Moussa Thiégboro Camara. En date du 7 novembre 2023, seul Claude Pivi n'a pas encore été capturé tandis que la cavale des trois autres n'aura duré que quelques heures.

La FIDH et ses organisations membres et partenaires appellent les autorités guinéennes à faire toute la lumière sur ces événements d'une extrême gravité qui ébranlent la confiance des parties prenantes dans la conduite du procès du 28 septembre. La sécurité des populations civiles doit être garantie et en particulier celle des victimes.

« Nos organisations constituées parties civiles au procès du 28 septembre 2009 dénoncent cette situation avec la plus grande vigueur, » a déclaré **Me Alpha Amadou DS Bah**, vice-président de l'OGDH et coordinateur du collectif d'avocat.es des victimes. « Nous appelons les autorités guinéennes à garantir l'intégrité du processus judiciaire en cours dans l'affaire emblématique du massacre du 28 septembre 2009. »

« Nous saluons l'ouverture rapide d'une enquête par les autorités judiciaires guinéennes et les exhortons à mener des investigations approfondies, avec transparence et diligence afin de situer les responsabilités et de sanctionner les auteurs de ces faits, » a déclaré **Me Drissa Traoré**, secrétaire général de la FIDH et membre du collectif d'avocat.es des victimes. « Des mesures urgentes doivent également être prises pour sécuriser les établissements pénitentiaires et éviter la répétition de faits aussi graves à l'avenir. »

Une évasion juste avant la reprise du procès

Cette tentative d'évasion intervient à un moment où les audiences du procès du 28 septembre 2009 étaient sur le point de reprendre, tandis

que l'étau se resserre autour de certains des inculpés. Le 30 octobre dernier, le tribunal de Dixinn a rendu une ordonnance de non lieu partiel de requalification et de renvoi devant le tribunal criminel de Dixinn concernant au moins 6 nouveaux accusés, empêchant une deuxième procédure distincte. Ces derniers sont donc intégrés au procès du 28 septembre pour des faits de complicité de meurtre et d'assassinat, de viol, d'enlèvement et de séquestration et autres infractions à la loi pénale dans l'affaire des massacres du stade du Conakry. La FIDH et ses organisations membres et partenaires ont salué un pas supplémentaire pour la manifestation de la vérité et poursuivent leur action pour soutenir les victimes dans leur quête de justice.

Du 28 septembre 2022 au 25 octobre 2023, 11 accusés et 106 parties civiles ont été auditionnés. Les audiences du procès qui devaient reprendre le 6 novembre avec l'audition des témoins ne seront possible que le 11 novembre, suite à une grève initiée par le barreau pour dénoncer des brimades et le harcèlement dont ils seraient l'objet dans des postes de police.

« Les événements d'aujourd'hui rappellent à toutes et tous les enjeux liés à la sécurité pour toutes les parties au procès du 28 septembre mais aussi la capacité de nuisance de certains acteurs liés à la classe politique et militaire qui était au pouvoir en 2009. Les victimes restent déterminées mais sont aussi très inquiètes face à ces violences », a déclaré **Asmaou Diallo**, présidente de l'AVIPA. « Nous appelons les autorités guinéennes à accélérer la mise en place des mesures de sécurisation et de protection tel que prévues par la loi guinéenne et à renforcer les dispositifs en place. »

Les signataires appellent les institutions internationales et les partenaires internationaux engagés en faveur du procès du 28 septembre 2009 à ne ménager aucun effort pour que ce procès emblématique puisse aller à son terme dans le respect des standards internationaux. Plus particulièrement, la FIDH et ses organisations membres et partenaires appellent les Nations unies, la Cour pénale internationale, l'Union européenne et les diplomates présentes à Conakry à renforcer et coordonner leur action pour contribuer au bon déroulement de ce procès historique et à une lutte effective contre l'impunité en Guinée. Distribué par APO Group pour International Federation of Human Rights (FIDH).

SOURCE

International Federation of Human Rights (FIDH)

TRAQUE DE CLAUDE PIVI

Le calvaire vécu par des citoyens à Samatran village

Selon Mediaguinee, plusieurs concessions de Samatran (Dubreka), ont été des théâtres des opérations, suite à l'évasion de Dadis et Cie à la Maison centrale dans la nuit du 03 au 04 novembre. Des citoyens sont revenus sur le calvaire qu'ils ont vécu.

Mme Kaba Fatoumata s'est confiée à Mediaguinee en ces termes : « Le matin, on était dans la cour avec les enfants, on a entendu les crépitements de balles. C'est Dieu qui nous a sauvés parce que quand tu es dans une cour fermée,

tu ne peux pas savoir ce qui se passe dehors. Ils ont attrapé mon oncle et vandalisé toute la maison. Depuis le samedi jusqu'à présent, il est introuvable. Nous demandons de l'aide pour qu'on puisse le retrouver. On ne sait pas pourquoi notre maison a été vandalisée, pourtant on n'a pas de militaire dans notre famille. Notre oncle était couché dans sa chambre, ils ont défoncé la porte et ils l'ont fait sortir. Depuis, on ne sait plus où il est. Les échanges de tirs ont commencé à 9h et ils se sont

poursuivis jusqu'à 11h. Et même après l'accalmie, on est restés enfermés dans les maisons parce qu'on avait tellement peur. Finalement on était obligé d'affronter la peur et de trouver à manger et c'est à 17h qu'on a pu trouver de la nourriture »

Mme Touré, en état de famille, a déclaré : « Je m'apprêtais à laver les enfants. Entre-temps, j'ai entendu des coups de feu et immédiatement j'ai tout cessé pour courir vers le congélateur et le fauteuil et les mettre devant nous

pour nous protéger. Quand ils sont entrés dans la cour, ils ont tiré sur les vitres en demandant aux gens de sortir, mais moi je ne suis pas sortie par peur. On a eu vraiment peur, nos vies étaient entre les mains de Dieu. Après ce moment de frayeur, j'ai appelé un jeune pour connaître la position de ceux qui avaient fait irruption dans notre cour. Il m'a dit au téléphone que c'était des militaires. C'est après ce coup d'appel que je suis sortie de la maison »

Mamadou Saïdou

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'unique école dentaire de Guinée se développe dans le cadre d'un projet éducatif pionnier pour transformer l'accès à des soins de qualité

Le manque d'accès à des soins dentaires et chirurgicaux abordables et sûrs reste un problème majeur en Guinée, comme dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne

Accéder au contenu multimédia

CONAKRY, Guinée, 6 novembre 2023/ — Le besoin crucial de donner à la population guinéenne un accès à des soins dentaires de qualité fait un grand pas en avant avec l'expansion de la seule école dentaire du pays.

Le manque d'accès à des soins dentaires et chirurgicaux abordables et sûrs reste un problème majeur en Guinée, comme dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne.

En 2000, seulement 11 écoles dentaires dispensaient une formation de premier cycle au sein des 47 pays d'Afrique subsaharienne de l'OMS. Depuis, ce nombre est passé à 35 écoles, réparties dans 16 pays de la région. Mais malgré l'augmentation du nombre de dentistes, la croissance globale de la population génère encore un manque cruel de soins dentaires.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), l'organisation humanitaire internationale Mercy Ships finance en Guinée un projet destiné à améliorer la qualité de l'enseignement dentaire pour les générations à venir.

La crise des soins dentaires a frappé de plein fouet le dentiste américain David Ugai lorsqu'il s'est rendu pour la première fois en Guinée en 2012 après son diplôme. Il s'était alors engagé comme bénévole pour Mercy Ships pendant la mission de dix mois de l'*Africa Mercy*. Bien qu'il ait soigné beaucoup de patients, la file d'attente pour des traitements dentaires continuait de s'allonger.

David Ugai a constaté que les études en médecine dentaire étaient purement théoriques et, contrairement à sa propre formation, il n'y avait pas de formation pratique dans le cursus. La première fois que les étudiants ont véritablement traité cliniquement des patients, c'était après avoir obtenu leur diplôme.

Il souligne : *«Les besoins en matière de soins dentaires sont élevés, qu'il s'agisse de l'accès aux soins et aux prestataires, du coût des traitements, et du nombre suffisant ou non de dentistes dans le pays.»*

«Aux États-Unis, nous sommes habitués à avoir un dentiste pour 2 000, 3 000 ou 5 000 habitants. Dans certains pays africains, il y a un dentiste pour un million d'habitants. On ne peut pas vraiment commencer à parler de soins dentaires développés et capables de traiter la population parce qu'on n'a même pas de personnel de santé avec qui mener cette conversation.»

En 2018, il retourne en Guinée avec Mercy Ships et participe au lancement d'un nouveau type de partenariat : la collaboration de Mercy Ships avec la seule école dentaire publique de Guinée, l'UGANC à Conakry, qui forme tous les dentistes du pays.

David explique : *«Au départ, nous avons simplement rénové l'espace. Ils nous ont permis d'utiliser une pièce pour notre programme dentaire classique. Puis, pendant la mission, le doyen de l'époque nous a demandé si nous pouvions intégrer certains étudiants dans notre programme afin qu'ils puissent acquérir de l'expérience dans la clinique. C'est ainsi que nous avons commencé à collaborer avec l'école dentaire, à travailler plus spécifiquement avec les étudiants et à former un véritable partenariat avec l'université et le département dentaire.»*

Lorsque le navire est parti en 2019, David a décidé de rester. Quatre ans plus tard, il est toujours en Guinée en tant que directeur Pays de Mercy Ships et directeur du programme dentaire. À ce titre, il supervise la formation théorique et clinique des jeunes dentistes qui suivent le programme à l'université.

David a joué un rôle déterminant dans l'agrandissement du bâtiment de formation clinique sur deux étages, qui permettra à l'école de doubler sa capacité d'accueil d'étudiants en médecine dentaire et son espace dédié aux soins des patients, en la portant à 22 fauteuils dentaires. Il comprendra également un service de radiologie et un espace qui abritera désormais 6 appareils de radiographies intra-orales, 1 panoramique et 1 tomodynamométrie à faisceau conique avec céphalométrie.

Il souligne que cette modernisation permettra à tous les étudiants futurs diplômés d'avoir accès à un enseignement supérieur de qualité incluant la simulation et la formation clinique. L'école dentaire peut aujourd'hui accueillir simultanément 150 étudiants.

On peut espérer que l'investissement réalisé dans ce projet éducatif permettra d'aider non seulement la Guinée, mais aussi les pays voisins.

Pour en savoir plus sur le projet, visitez le site <https://apo-opa.info/4695oGk>

Distribué par APO Group pour Mercy Ships.

**SOURCE
Mercy Ships**